

Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL

du 9 décembre 2016

Présents : Mme Christine TERRAIL, MM. René DRUGUET, Philippe BOUCHET, Cédric FAURE, Jean-Claude MUGUET, Florent BEAL, Xavier DIVANACH, Christophe SARAYOTIS.

Absents, excusés : M. Jean PUZENAT, ayant donné pouvoir à M. Florent BEAL ; M. Vincent FAURE, ayant donné pouvoir à M. Cédric FAURE.

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Bâtiment mairie-école .- Le maire informe le Conseil que la commission d'appel d'offres a retenu l'offre de l'entreprise Liotard pour canaliser les eaux de ruissellement et réaliser un trottoir le long du bâtiment.

- Les conseillers seront présents lors de la réception des travaux de restructuration. La question du boîtier de commande de l'horloge sera posée.

Logement ex-auberge .- Le maire présente le projet de réaménagement du logement. Il est approuvé à l'unanimité.

Assainissement .- A l'unanimité, le Conseil charge le maire de solliciter une subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour la station d'épuration du village.

Périscolaire .- La personne qui était en charge du temps périscolaire en fin d'après-midi a donné sa démission. Le Conseil décide de lancer un appel à candidature pour la remplacer à compter de janvier 2017.

Questions diverses .- Le retrait de la Communauté de Communes de la Raye du syndicat Sigma est approuvé à l'unanimité.

- Le Conseil donne un avis défavorable à l'adhésion de la commune de Saillans au syndicat Sigma par 3 voix contre (dont celle du maire qui est prépondérante), 3 pour et 4 abstentions.
- Les conseillers s'étonnent que les glissières bois ne soient pas encore posées à Brudoux.
- Le Conseil redemande que soit chiffré le coût du transfert du personnel communal à la CCVD.
- Le maire fait un rappel sur la composition des commissions municipales.
- Les personnes intéressées par l'achat du livre de Gaston Emery (composé d'articles parus dans la Gazette de la Gervanne) sont priées de s'adresser à la mairie pour passer une commande groupée.

Le maire,
René DRUGUET

